



PROGRAMME DE FORMATION « Mets-toi en action »

Un bilan de compétences qui vous pousse à l'action !

DURÉE : 24 heures

A QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME ?

Toute personne, salariée ou non, souhaitant investiguer sur ses potentiels d'évolution. La maîtrise de la langue française, orale et écrite, est le seul pré-requis nécessaire.

OBJECTIFS

- Trouver le métier qui vous correspond
- Confirmer un projet de reconversion
- Faire évoluer sa carrière
- Apprendre à mieux se connaître pour gagner en confiance

CONTENU PEDAGOGIQUE

Les 3 phases du bilan de compétences

Phase 1 : Focus (3h)

- évaluation des motivations et attentes du bénéficiaire
- état des lieux professionnels
- clarification du ou des objectifs

Phase 2 : Exploration (14h)

Partie 1 - Introspection

- Analyse approfondie du parcours professionnel et des expériences passées
- Mise en évidence du mode de fonctionnement du bénéficiaire
- Identification des réalisations et des succès
- Réflexion sur les forces/qualités

- Exploration des besoins et des intérêts professionnels du bénéficiaire
- Évaluation des valeurs et des motivations professionnelles
- Identification des aspirations et des objectifs de carrière

Partie 2 - Compétences

- Identification des compétences au travers du parcours de formation, des expériences professionnelles et extra-professionnelles du bénéficiaire
- Réalisation d'un portefeuille des compétences

Partie 3 - Le champ des possibles

- Mise en évidence des potentiels et ressources inexploités
- Recherche et analyse des différentes options professionnelles envisageables
- Étude des secteurs d'activité, des métiers et des opportunités du marché du travail
- Définition des étapes à suivre pour atteindre les objectifs professionnels
- Exploration des possibilités de formation ou de perfectionnement

Phase 3 : Action (7h)

Partie 1 - Votre projet professionnel

- Validation d'un projet professionnel concret, réaliste et faisable
- Construction du plan d'action
- Identification des obstacles éventuels et des ressources nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'action

Partie 2 - Validation du plan d'action et Projection

- Évaluation de la situation par rapport aux objectifs initiaux
- Discussion sur les perspectives d'avenir et les prochaines étapes à envisager
- Élaboration d'un plan de suivi si nécessaire

METHODES

- Inventaire de personnalité
- Exercices en séance et travail individuel pour approfondir l'introspection, la recherche métiers, et la mise en place du plan d'action
- Ressources complémentaires mises à disposition (podcast, articles, livres...)
- Disponibilité de la consultante entre les séances pour toute question et/ou besoin d'aide dans la réalisation des exercices ou dans les recherches.

MODALITES, DELAIS ET MOYENS D'ACCES

Cet accompagnement s'adapte aux besoins et au rythme du bénéficiaire.

Un minimum de 8 séances de face-à-face, réparties sur une période de 4 mois est toutefois nécessaire au bon déroulement du bilan. Chaque séance, d'une durée d'1h30 à 2h toutes les 2 semaines, est complétée par une séance d'exercices semi-dirigés (soit environ 12h de face-à-face et 12h de travail personnel au total).

La consultante reste disponible entre les séances pour toute question et/ou besoin d'aide dans la réalisation des exercices ou dans les recherches.

Le programme « Mets-toi en action » peut être réalisé à distance et/ou en présentiel.

Toute demande de prestation se concrétise par l'envoi d'un mail, reprenant les conditions de réalisation du bilan ainsi que le tarif.

Un contrat de formation vous sera ensuite envoyé.

L'accompagnement pourra débuter après signature du contrat et après un délai minimum de 14 jours calendaires.

Si financement CPF, les modalités d'inscription seront détaillées dans le mail .

Le planning des séances sera établi conjointement lors de la 1ère séance.

CONTACT

Stéphanie Quinvéros, coach carrière possédant une expérience de plus de 10 ans dans les Ressources Humaines, vous accompagne tout au long de ce parcours. Elle est formée et certifiée à la Pratique des Bilans de compétences par l'organisme APC Formation.

Pour toute question relative à ce programme, vous pouvez la contacter par :

Mail : asap.coaching@outlook.fr

Tél : 06.73.23.99.12

MODALITES D'EVALUATION

A l'issue du bilan, une synthèse écrite est remise au bénéficiaire.

Lors de la 1ère séance, l'objectif du bilan est clairement défini et sera repris dans la synthèse.

A la fin du parcours, un questionnaire de satisfaction vous sera remis afin d'évaluer les apports de la formation au regard de cet objectif.

Chaque séance sera émargée sur une feuille de présence.

Un entretien de suivi pourra être proposé au bénéficiaire environ 6 mois après la fin du bilan, pour évaluer sa mise en action et l'aider si besoin dans la réalisation de son plan d'action.

ACCESSIBILITE

Ce programme est accessible aux personnes à mobilité réduite grâce au dispositif de